



VILLE DE
Châtillon

COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Conseil municipal du 13 avril 2022

Présentation Générale

CA 2021	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Recettes réalisées (Réel + Ordre)	7 990 018,81	68 513 417,49
Résultat 2020	+ 9 328 282,58	+ 8 183 577,4
Dépenses réalisées (Réelles + Ordre)	- 10 627 826,1	- 64 396 466,58
TOTAL	6 690 475,29	12 300 528,31

Répartition des dépenses réelles

Section Investissement :

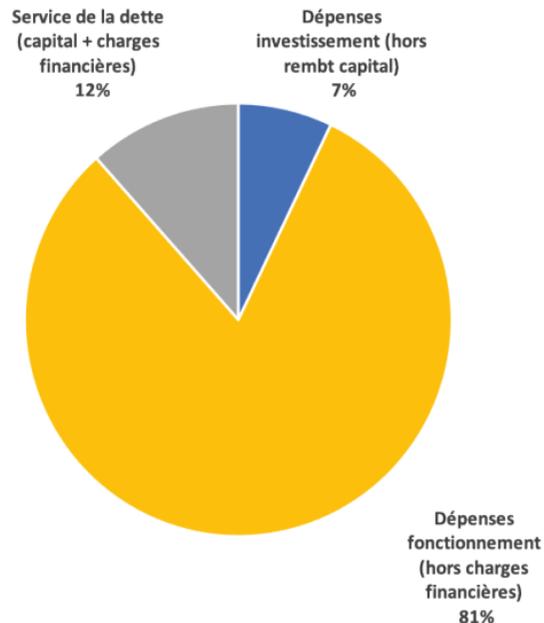
10 627 826 €

Dont remboursement de la dette : 5 436 858 €

Section Fonctionnement :

62 120 398 €

Dont 2 986 524 € de charges financières



Analyse rétrospective dépenses / recettes de fonctionnement (2018 – 2021)

Evolution 2018 - 2021 des Dépenses et Recettes annuelles de Fonctionnement (en K€)

Gestion courante	Dépenses de Fonctionnement	2018	2019	2020	2021
011	Charges à caractère général	10 141	11 882	10 987	11 568
012	Personnel	32 601	33 666	35 028	36 370
014	Atténuation des produits	3 823	3 888	3 775	3 807
65	Autres charges courantes	7 206	7 565	7 565	7 241
Total Dépenses de Gestion Courante		53 771	57 001	57 355	58 986

66	Frais financiers	3 519	3 313	3 121	2 917
68	Dot. Amortissements et provisions	100	100	157	130
67+022	Exceptionnels	244	204	58	89

Total Dépenses Réelles de Fonctionnement	57 634	60 618	60 691	62 122
---	---------------	---------------	---------------	---------------

Compte d'ordre	18 065	2 553	2 305	2 276
-----------------------	---------------	--------------	--------------	--------------

TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	75 699	63 171	62 996	64 398
--------------------------------------	---------------	---------------	---------------	---------------

Gestion courante	Recettes de Fonctionnement	2018	2019	2020	2021
70	Pro. Services du domaine	6 011	7 435	5 231	6 032
73	Impôts et taxes	47 248	49 689	48 846	53 234
74	Dotations & Subventions	8 345	8 236	8 397	7 306
75	Autres Produits de gestion courante	302	417	304	462
013+79	Atténuation de charge	147	159	427	261
Total Recettes de Gestion Courante		62 053	65 936	63 205	67 295

76	Prod. Financiers	982	982	982	982
77+7911	Exceptionnels	15 941	324	203	236

Total Recettes Réelles de Fonctionnement	78 976	67 242	64 390	68 513
---	---------------	---------------	---------------	---------------

TOTAL	78 976	67 242	64 390	68 513
--------------	---------------	---------------	---------------	---------------

Les soldes intermédiaires de gestion

L'Épargne de gestion : elle mesure l'épargne dégagée dans la gestion courante hors frais financiers.

	2018	2019	2020	2021
EPARGNE DE GESTION	8 282	8 936	5 849	8 311

L'Épargne brute : Aussi appelée CAF (capacité d'autofinancement), elle représente l'excédent du résultat du fonctionnement utilisable pour financer les opérations d'investissement (remboursements de dettes, dépenses d'équipement...).

	2018	2019	2020	2021
EPARGNE BRUTE	5 713	6 532	3 855	6 523

Taux d'Épargne brute : Ce taux mesure la capacité de générer de l'Épargne sur les Recettes Réelles de Fonctionnement

Années	2018	2019	2020	2021
TAUX D EPARGNE BRUTE	7%	10%	6%	10%

L'Épargne nette : Elle mesure l'épargne disponible pour l'équipement brut après financement des remboursements de dette.

	2018	2019	2020	2021
EPARGNE BRUTE	5 713	6 532	3 855	6 523
16 Remboursement capital de la dette (E)	13 728	5 397	5 362	5 437
EPARGNE NETTE	-8 015	1 135	-1 507	1 086



Section de fonctionnement



Dépenses de Fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement

En 2021, les dépenses de fonctionnement (Réelles + Ordres) se sont élevées à **64,4 M€** euros, contre 63 M€ euros en 2020, soit une augmentation de 1,4 M€.

Les seules dépenses réelles ont été de 62,1 M€, contre 60,6 M€ euros en 2020 (+1,5M€).

Cette progression entre 2020 et 2021 s'explique par le caractère exceptionnel de l'année 2020 qui a été marquée par la pandémie de la COVID-19, diminuant mécaniquement le rythme des dépenses de la commune notamment du fait des confinements successifs.

L'année 2021 aura donc été une année de reprise.

Le chapitre 011 : les charges a caractère général

Les dépenses se sont élevées à 11,5 M€, en augmentation de 5,2% par rapport à 2020, mais en diminution de 2,6% par rapport à 2019 qui est considéré comme année de référence.

Comparativement à 2019, certains dépenses ont été réduites :

- Les fournitures administratives : 77 K€ en 2019 à 47 K€ en 2021 (-30K€)
- Le montant des prestations de services : 3,9 M€ en 2019 à 3,8 M€ en 2021 (-100K€)
- Les classes de découverte, n'ont pu être mis en œuvre du fait de la Covid-19 (enveloppe budgétaire non utilisée de 116 K€)

A l'inverse, d'autres dépenses ont été en augmentation par rapport aux 2 dernières années comme :

- Les frais d'honoraires : 100 K€ en 2021, contre 36K€ en 2020 et 86K€ en 2019.
- Les travaux pour la création d'un nouveau local dédié à l'installation d'un nouveau poste de police municipale annexe situé à proximité de la station de métro Châtillon – Montrouge ont eu impact de 411 K€ sur le poste des charges à caractère général.
- Les dépenses globales relatives au stationnement : 854 K€, contre 754 K€ en 2020 et 783 K€ en 2019.
- Les dépenses relatives à la protection de la COVID-19 se sont élevés en 2021 à 57K€ (masques, gel hydroalcoolique, blouses, consommables divers...)
- Les frais généraux du centre de vaccination pour 71 K€

Evolution Charges à Caractère Général (011)



Le chapitre 012 : les charges de personnel

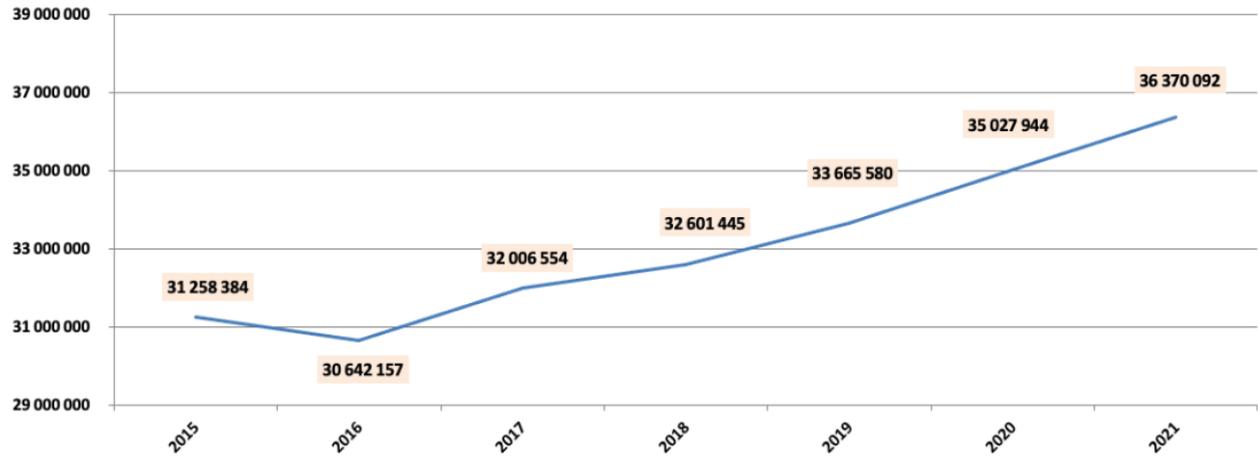
Les charges de personnel se sont s'élevées à 36,3 M€ en 2021 contre 35,0 M€ en 2020 (+1,3 M€)

Les facteurs de hausse sont :

- La revalorisation du régime indemnitaire des professionnels de la Petite Enfance avec prise en compte des différents niveaux de responsabilité (effet au 1er juillet 2021) ;
- La revalorisation du plancher de l'IFSE des catégories C passant de 25 à 110 € par mois (effet au 1er juillet 2021) ;
- Le recrutement de certains personnels, faute de possibilité de redéploiement interne, afin de garantir le bon fonctionnement des services mais également d'apporter l'expertise indispensable pour mener à bien les missions de service public relevant de nos compétences territoriales ;
- Le traditionnel GVT (Glissement Vieillesse Technicité) regroupant le coût des avancements d'échelon, avancements de grade, promotion interne et réussite à concours ;
Ou encore les frais de personnel relatifs au fonctionnement du centre de vaccination ouvert à la mi-mars 2021 (+114K€).

Globalement, les charges de personnel ont représenté 54,2% des dépenses réelles de fonctionnement en 2021, contre 51,8% en 2020 et 51% en 2019.

Les charges de personnel (chapitre 012)



Le chapitre 014 : atténuations de produits

Les dépenses se sont s'élevées à 3,8 M€ en 2021 soit 6,12% des dépenses réelles contre 3,7 M€ en 2020

- Le **FNGIR** (Fonds national de garantie individuelle des recettes) est resté inchangé, à 2,3 M€.
- Le **FPIC** (Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communes) s'est lui élevé à 1,4 M€ en 2021 contre 1,3 M€ en 2020.

Le chapitre 65 : autres charges de gestion courante

Les dépenses se sont s'élevées en 2021 à 7,2 M€ contre 7,5 M€ en 2020. Il se décompose principalement :

→ **Du fonds de compensation des charges territoriales** (FCCT) : 3,1 M€

En 2021 le FCCT est en augmentation de 81 K€ représentant la dynamique de la fiscalité locale reversée et des compensations qui s'y rapportent.

Le FCCT est composé pour :

- 1,5 M€ provenant des bases fiscale de la Ville
- 1,6 M€ de charges transférées, dont 800 K€ du stade nautique, 700 M€ pour la dépenses incendie

→ **Les participations diverses : 273 K€**

- 182 K€ de participation syndical au cimetière intercommunal de Clamart
- 83 K€ de participation au syndicat du lycée intercommunal de Clamart

Le chapitre 65 : autres charges de gestion courante (suite)

→ **Les subventions aux organismes de droit public : 799 K€**

- La subvention versée au CCAS 795 K€
- La subvention versée à la caisse des écoles 4 K€

→ **Les subventions versées aux associations et organismes de droit privé : 2,6 M€ contre 2,8 M€ en 2020.**

La diminution en 2021 s'explique en grande partie par la baisse de la subvention octroyée à l'OMEPS. En effet, en raison d'un fond de roulement important dont disposait cette association fin 2020, la subvention 2021 a été ramenée à 469 K€ quand elle s'élevait à 769 K€ en 2020.

Globalement les dépenses sur ce chapitre ont représenté 11,6 % des dépenses réelles de fonctionnement en 2021, contre 12,44 % en 2020.

Le chapitre 66 : les charges financières

Les charges financières se sont élevées à 2,9 M€ en 2021, soit 4,8% des dépenses réelles de fonctionnement, contre 3,1 M€ en 2020

La diminution des frais financiers s'explique, d'une part par le niveau des taux d'intérêt qui sont restés très bas tout au long de l'année 2021, et d'autre part, du fait de la diminution de l'encours de dette de la commune qui mécaniquement, impacte à la baisse les intérêts payés. En effet, la commune n'a pas eu recours à l'emprunt en 2021.

Le chapitre 67 : les charges exceptionnelles

Elles se sont élevées à 88 K€ contre 58 K€ en 2020

- 18 K€ pour les allocations versées aux familles employant une assistante maternelle
- 33 K€ principalement pour les annulations d'inscriptions d'enfants aux activités extra-scolaires

A noter qu'en décembre 2021, la commune a versé une compensation financière à l'association du Théâtre – Cinéma de Châtillon pour un montant de 30 K€, et ce pour l'indemniser des pertes de recettes subies suite à la prolongation des travaux de rénovation du Cinéma.

Chapitre 68 : les provisions

Les dépenses de provisions se sont portées à **130 K€** et se répartissent comme suivant :

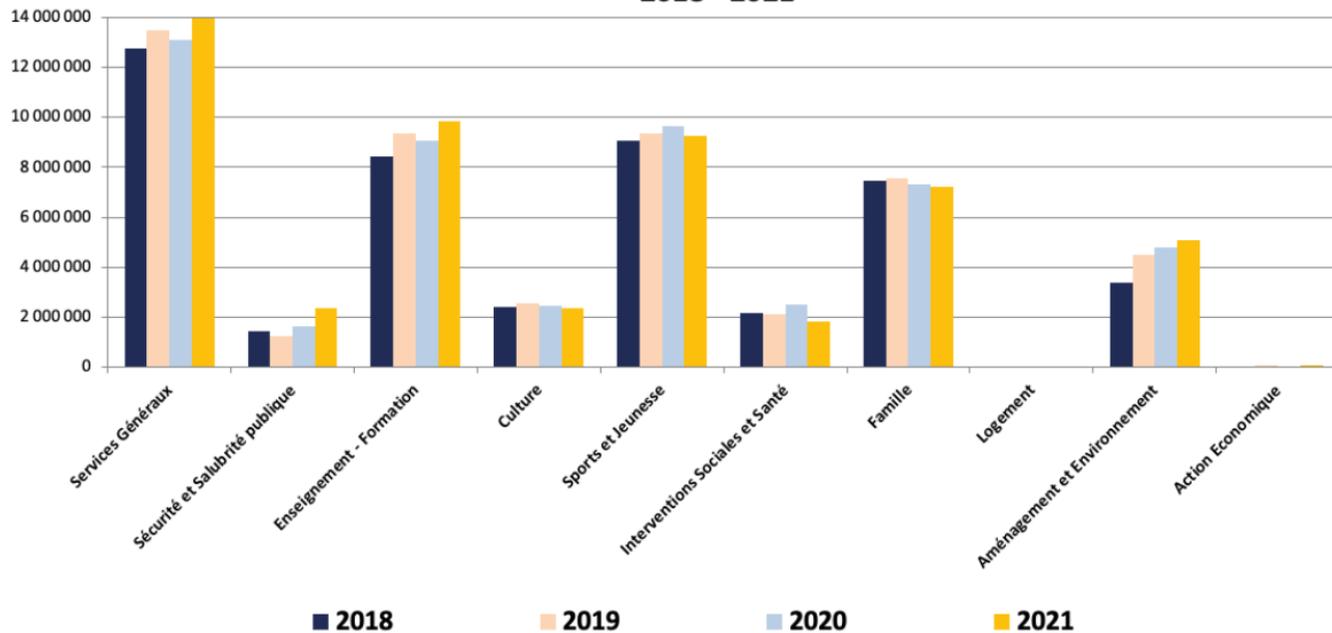
- 100 K€ provisionnés comme chaque année depuis 2017 (à l'exception de la première année où le montant de la provision s'est élevé à 200 K€). A fin 2021, le montant total provisionné atteint 600 K€.
- 30 K€ correspondant à l'excédent d'exploitation de 2020 de la DSP du stationnement perçu en 2021 par la commune.

Enfin, les opérations d'Ordre entre sections

Elles se sont élevées à **2,2 M€** en 2021

- Le montant des amortissements pour 998 K€ ;
- Et 1,2 M€ représentant le montant de l'étalement des indemnités de r
enégociation des emprunts.

Dépenses de fonctionnement par fonctions 2018 - 2021





Recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement

Les recettes réelles réalisées se sont élevées à **68,5 M€** en 2021, soit +6,4 % par rapport à 2020.

Toutefois, la comparaison avec l'année 2020 est difficile tant cette année fût atypique en raison de la crise de la COVID-19 qui a entraîné une perte importante des recettes tarifaires dues au confinement.

En comparaison avec l'année 2019, année plus ordinaire et donc davantage comparable à celle de 2021, les recettes ont augmenté de 1,9% sous l'effet principalement de recettes fiscales en progression.

Le chapitre 013 : atténuation de charges

Il s'est élevé à 261 K€ en nette diminution par rapport à 2020 (427 K€)

Néanmoins, ce produit exceptionnel perçu en 2020 s'explique par le fait que la commune ait perçu un rattrapage important d'indemnités journalières.

En comparaison avec les années passées, les recettes sur ce chapitre s'étaient élevées à :

- 159K€ en 2019
- 147K€ en 2018.

Le chapitre 70 : produits des services

Les recettes se sont élevées à 6 M€ en 2021, contre 5,2 M€ en 2020 et 7,4 M€ en 2019

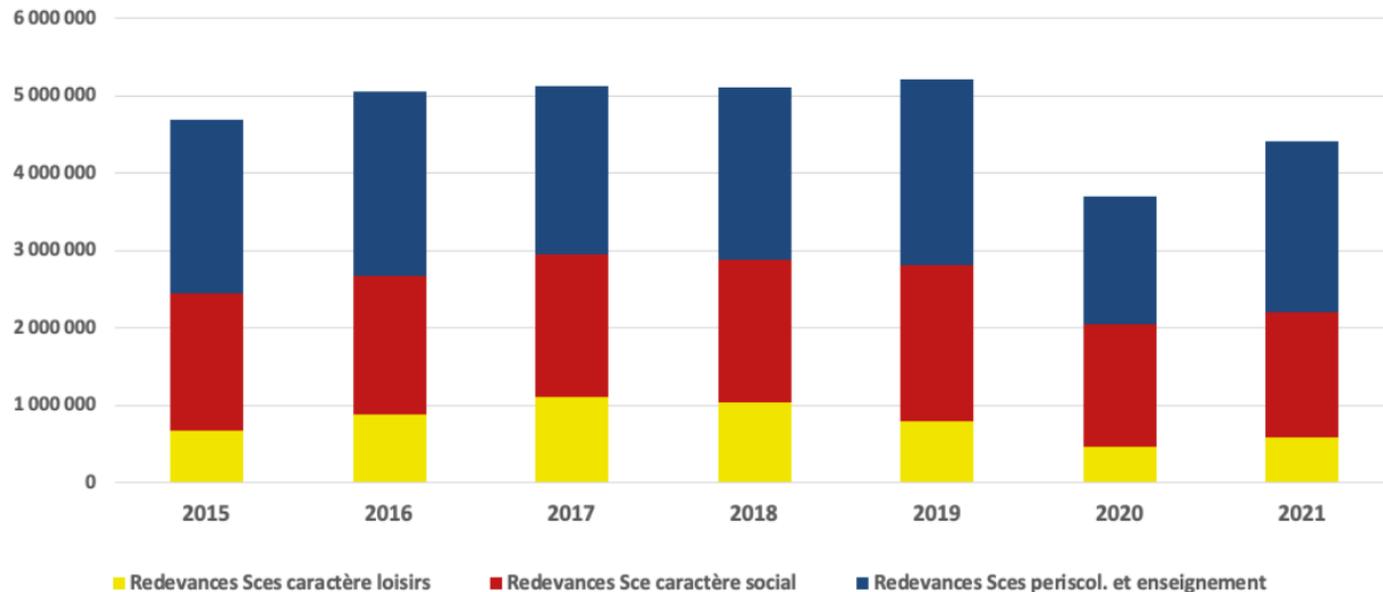
→ Pour 2021, ce chapitre a représenté 8,8 % des recettes réelles de fonctionnement.

La commune n'a pas encore retrouvé le niveau de recettes de 2019, en raison des problèmes liés à la pandémie en 2021.

Quelques données financières sur ce chapitre peuvent être indiquées ci-dessous :

- **Les droits de voirie** : 230 K€, contre 364 K€ en 2020 et 977K€ en 2019.
- **Les recettes de stationnement** : 1,2 M€ (550 K€ à reverser au délégataire et 669 K€ de FPS), contre 930 K€ en 2020 et 922 K€ en 2019.
- **Les participations aux familles** : 1,5M€, montant identique à 2020, contre 2 M€ en 2019.
- **La restauration scolaire** : 2,2 M€ contre 1,6 M€ en 2020 et 2,4 M€ en 2019.

Evolution redevances - Recette des services

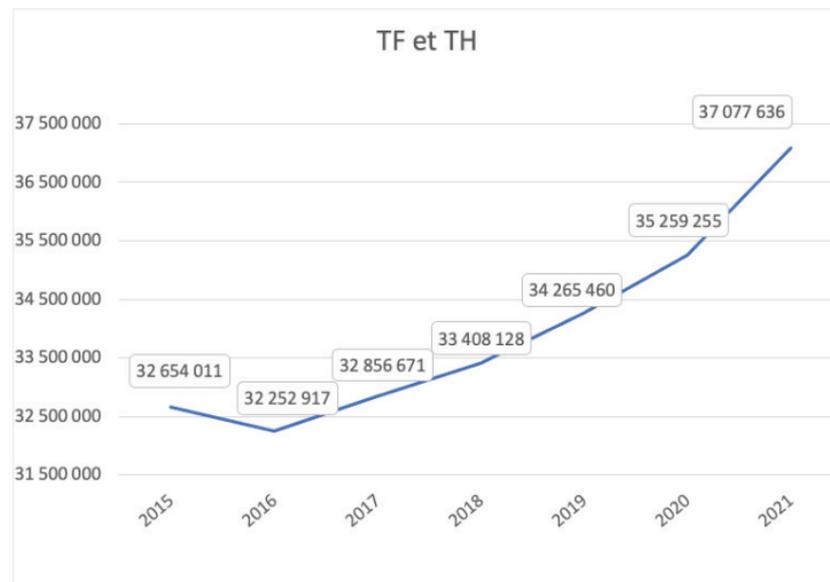
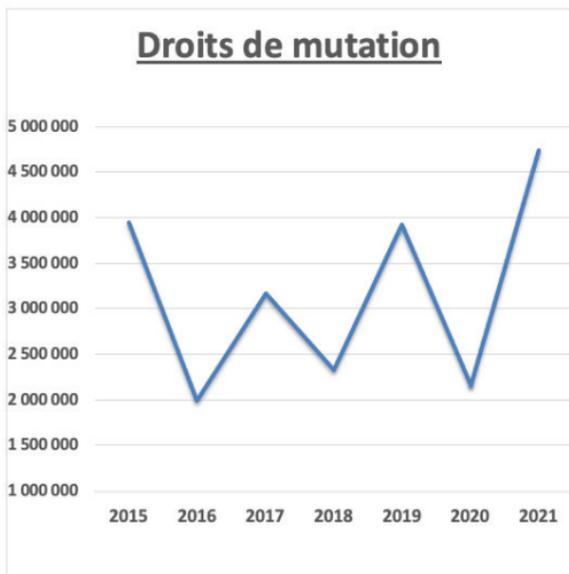


Chapitre 73 : impôts et taxes

Il s'élève à 53,2 M€, en hausse de 5,2% par rapport à 2020 et à 7,13 % par rapport à 2019. Ce chapitre représente 77,7% des recettes réelles de fonctionnement.

- **Le produit des contributions directes, taxes ménages et taxes foncières des entreprises** s'est élevé (sans augmentation des taux de la fiscalité) à 37,1 M€, contre 35,3 M€ en 2020 et 34,3 M€ en 2019, dont 108 K€ correspondent à des rôles supplémentaires.
- **Les droits de mutation** sur les ventes immobilières ont enregistré un produit de 4,7 M€, quand en 2020 ils s'élevaient à 2,1 M€, et 3,9 M€ 2019.
- **L'attribution de compensation de la Métropole**, assise sur la fiscalité professionnelle auparavant perçue par la commune, et comprenant la compensation de la part salaires de l'ex taxe professionnelle, reste désormais inchangée, et s'est donc élevée à 10,7 M€.
- **Enfin, le produit de la taxe sur les consommations d'électricité**, désormais collectée par le SIPPAREC pour les communes adhérentes, s'est élevé à 542 K€, quasiment identique à celui de 2020 (538 K€).

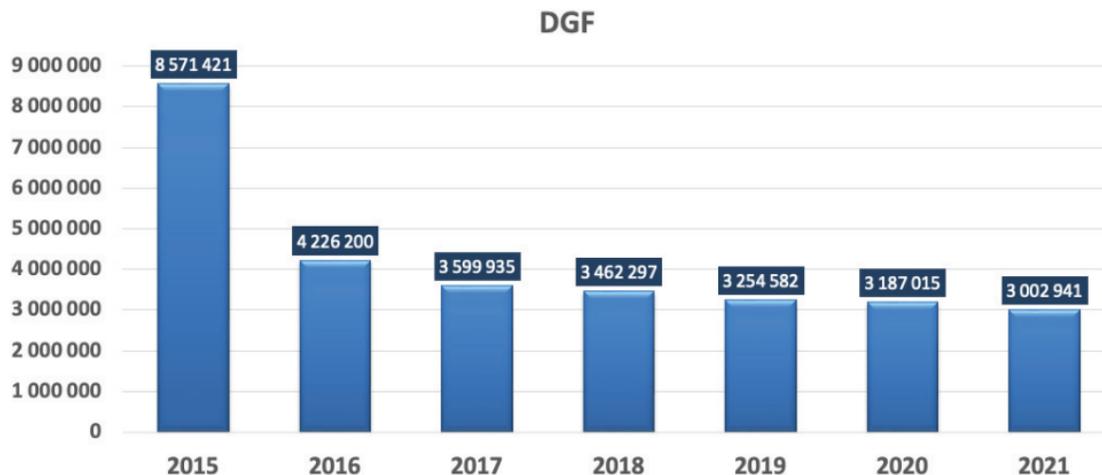
Droits de mutation et évolution des contributions directes



Chapitre 74 : dotations, subventions et participations

Les recettes sur ce chapitre se sont élevées à 7,3 M€, contre 8,4 M€ en 2020 et 8,2M€ en 2019.

→ La Dotation globale de Fonctionnement (**DGF**), malgré la stabilité de l'enveloppe globale, la DGF perçue par la commune a de nouveau accusé une baisse, passant de 3,1 M€ en 2020 à 3 M€ en 2021. A toutes fins utiles, il est rappelé que la DGF s'élevait à 10,9 M€ en 2011.



Chapitre 74 : dotations, subventions et participations (suite)

- **Les subventions de la CAF pour les établissements de la Petite Enfance et les accueils de loisirs**, ont enregistré un niveau de recette à hauteur de 2,8 M€, en baisse significative par rapport à 2020 et 2019, dont les montants s'élevaient respectivement à 3,1 M€ et 3,4 M€.
- **Les subventions de fonctionnement du Conseil Départemental** pour les établissements de la Petite Enfance, les sports, la culture et la coordination gérontologique se sont élevés à 696 K€ euros, contre 1M€ 2020 (à noter qu'en 2020, le Département avait attribué une subvention exceptionnelle à la commune pour la lutte contre la Covid pour 374 K€) et 688 K€ en 2019.
- **Les compensations sur les exonérations de taxe d'habitation** ont été en diminution de 357 K€ entre 2020 et 2021 sous l'effet de la réforme fiscale de la TH.

A noter également que notre commune a bénéficié d'une dotation de 55 K€ de l'Etat, pour les pertes subies au cours de l'année 2020.

Chapitre 75 : autres produits de gestion courante

Les recettes se sont élevées à 462 K€, contre 304 K€ en 2020 et 417 K€ en 2019.

→ En majeure partie les revenus issus des **locaux loués par la commune** (303 K€ en 2021).

- *A noter la régularisation des loyers 2020 des cercles de la forme pour 52 K€*

→ Le remboursement par le concessionnaire de la **DSP du stationnement** de l'équivalent de trois postes d'agents de surveillance pour 120 K€.

Chapitre 76 : produits financier

Il comptabilise, comme chaque année, l'aide apportée par le Fonds de soutien pour la sortie des emprunts à risque. Son montant reste inchangé à **982 K€**.

Chapitre 77 : relatif aux produits exceptionnels

Il s'élève à **235 K€** (contre 203 K€ en 2020 et 323 K€ en 2019).

Sont comptabilisées sur ce chapitre quelques recettes exceptionnelles :

- Des remboursements d'assurances,
- Des avoirs sur factures
- Des recouvrements intervenus après que des dettes aient été admises en non-valeur
- Des annulations de rattachements de dépenses
- Des pénalités de retard appliquées sur des marchés.



Section d'investissement

Analyse rétrospective dépenses / recettes d'investissement (2018 – 2021)

Dépenses d'Investissement		2018	2019	2020	2021
020	Dépenses imprévu	0	0	0	0
10 + 13	Remboursement dot l subvention	0	230	230	317
16	Remboursement emprunts	13 728	5 395	5 363	5 437
26 + 27	Acq. Part Fin. & Imob. Fin	0	0	1	100
Total Dépenses financières		13 728	5 625	5 594	5 854

20	Immobilisations Incorporelles	70	38	367	72
21	Immobilisations corporelles	756	1 731	774	692
23	Immobilisations en cours	4 631	4 148	2 680	3 963
204	Subventions d'équipement versées	142	0	0	0

Total Dépenses d'équipements		5 599	5 917	3 822	4 727
-------------------------------------	--	--------------	--------------	--------------	--------------

454	Opérations aux comptes des tiers	0	396	21	47
-----	----------------------------------	---	-----	----	----

Total Dépenses Réelles d'Investissement		19 327	11 938	9 436	10 628
--	--	---------------	---------------	--------------	---------------

Opération d'ordre		0	0	9	0
--------------------------	--	----------	----------	----------	----------

TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT		19 327	11 938	9 445	10 628
--------------------------------------	--	---------------	---------------	--------------	---------------

Recettes d'Investissement		2018	2019	2020	2021
10	Dotations	1 379	1 388	1 159	1 514
1068	Excédent Fonds Capitalisé	2 000	2 500	2 500	3 500
26	Participations et Créances rattachées	13	0	0	0
27	Amortissement	0	0	0	100
Recettes financières		3 392	3 888	3 659	5 114

13	Subventions	1 528	322	550	600
16	Emprunts et Dettes	0	0	4	0

Recettes d'équipement		1 528	322	554	600
------------------------------	--	--------------	------------	------------	------------

454	Opérations aux comptes des tiers	0	0	0	0
-----	----------------------------------	---	---	---	---

Total Recettes Réelles d'investissement		4 921	4 210	4 213	5 714
--	--	--------------	--------------	--------------	--------------

Opération d'ordre		18 066	2 554	2 315	2 276
--------------------------	--	---------------	--------------	--------------	--------------

TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT		22 986	6 764	6 528	7 990
--------------------------------------	--	---------------	--------------	--------------	--------------



Dépenses d'investissement

Dépenses d'investissement (hors restes à réaliser sur 2022)

Elles se sont élevées en 2021 à **10,6 M€** et se répartissent ainsi :

- **4,7 M€** pour les opérations d'équipement et de travaux.
- **5,7 M€** pour:
 - les remboursements de taxes d'aménagement
 - le remboursement du capital de la dette pour **5,4 M€**
- **100 K€** pour le prêt octroyé par la commune à l'association du centre socio culturel Guynemer.
- **47 K€** pour les opérations pour compte de tiers.

Les opérations d'équipement : 4,7 M€

→ Les immobilisations incorporelles : **72 K€**
Restes à réaliser 214 K€

→ Les acquisitions d'immobilisations corporelles : **692 K€**
Restes à réaliser 1,6 M€

→ Les travaux : **3,9 M€**
Restes à réaliser 5,3M€

Les immobilisations incorporelles

Constituées principalement d'acquisition de modules et de licences informatiques diverses dont :

- L'achat de licences pour la protection des données (16K€) ;
- L'achat de nouveaux modules pour le logiciel du service urbanisme (11K€) ;
- L'achat d'un logiciel pour le service cimetièrè (1K€) ;
- L'achat d'un module pour suivre de manière plus efficiente les accidents de travail (2K€).

Les **restes à réaliser** s'élèvent à **214 K€** et représentent pour la plus grandes partie d'entre eux :

- Les frais d'études pour la mise en place du plan de circulation pour 110 K€ ;
- L'acquisition d'un logiciel à destination du CMS pour la mise en place du dossier médical informatisé (36 K€) ;
- Et l'acquisition d'un logiciel de gestion pour la médiathèque (31 K€).

Les acquisitions d'immobilisations corporelles

Pour les matériels et mobiliers, les principales acquisitions sont les suivantes :

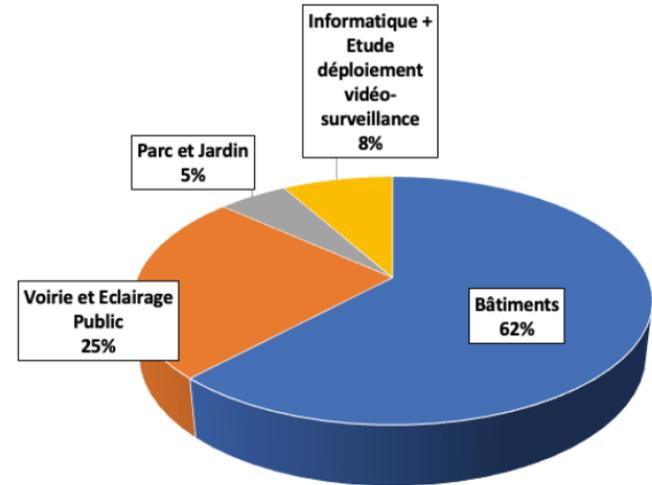
- **110 K€** euros pour les matériels et mobiliers des écoles et des centres de loisirs ;
- **38 K€** euros pour les matériels de restauration scolaire, dont 24 K€ pour l'acquisition d'un four professionnel de cuisson ;
- **166 K€** pour les acquisitions de matériels informatiques, dont 23 K€ pour la poursuite des dotations des écoles en tableaux numériques et vidéoprojecteurs ;
- **46 K€** de matériels et mobiliers pour les crèches ;
- **27 K€** pour l'achat de défibrillateurs ;
- **11 K€** pour l'achat de brumisateurs ;
- **15 K€** pour l'acquisition de tables ajustables pour le service des élections ;
- **40 K€** pour l'acquisition de mobilier urbain.

Les restes à réaliser et crédits reportés sur ce chapitre se sont élevés cette année à **1,6 M€**. Ci-dessous une liste non exhaustive :

- L'acquisition d'une balayeuse électrique pour 532 K€ et d'un véhicule d'arrosage électrique pour 50 K€ ;
- Report de l'enveloppe ouverte au budget 2021 à hauteur de 169K€ visant à faire l'acquisition de nouveaux véhicules ;
- Matériel informatique pour 102 K€ ;
- Un pont hydraulique pour 22 K€ ;
- Une boîte à livre à installer devant l'entrée de la médiathèque (7 K€).

Les travaux : 3,9 M€ et 5,3 M€ de restes à réaliser

Bâtiments	2 458 095 €
Voirie et Eclairage Public	973 273 €
Parc et Jardin	205 335 €
Informatique + Etude déploiement vidéo-surveillance	325 995 €
TOTAL	3 962 698 €



Les travaux de voirie et d'éclairage public

- **133 K€** pour des travaux de rénovation d'éclairage sur l'Avenue de la République ;
- **74 K€** pour des travaux de requalification du réseau et d'éclairage public Rue de la Gare ;
- **63 K€** pour des travaux de réfection de chaussée pour la Rue Etienne Déforges / Pont des Suisses ;
- **60 K€** pour des travaux de requalification d'éclairage public Rue Gabriel Péri ;
- **45 K€** pour des travaux de réfection de la chaussée Rue Jean Macé ;
- **38 K€** pour des travaux d'élargissement du trottoir Avenue Marcelin Berthelot ;
- **5 K€** pour la création d'ilots Avenue de Paris ;
- **29 K€** pour des travaux d'aménagement du trottoir et de création de jardinières Rue Jean Mermoz auxquels s'ajoutent **35 K€** pour des travaux de réfection et de désamiantage ;
- **14 K€** pour des travaux de réfection de trottoirs Rue des Pierrettes.

Les restes à réaliser pour le secteur de la voirie et l'éclairage public s'élèvent à **1,8 M€** et sont essentiellement constitués des opérations indiquées ci-dessous :

Les travaux relatifs au projet de requalification complète (y compris l'éclairage public) des voiries Malakoff et Roland Garros pour un montant total de 1,3 M€ ;

Les engagements de dépenses auprès du SIPPAREC, toujours très long à facturer, pour les opérations d'enfouissement de réseaux en cours, qui représentent cette année 260 K€. Sont intégrés dans cette enveloppe les travaux d'enfouissement sur les Rues Hoche, Lasègue, Marceau et Savoie pour 208 K€.

Les autres engagements en cours pour les divers travaux de voirie relèvent d'opérations de réfections de voirie, de trottoirs et d'aménagements de sécurité.

Les travaux de parc et jardin

Ils ont représenté **205 K€**, en grande partie consacrés à des travaux de création ou de réfection de sols souples et de travaux sur les aires de jeux et les cours d'école.

→ **27K€** ont été consacrés à la pose de nouvelles structures de jeux au square Jean Moulin.

→ **36 K€** consacrés à la pose de sols souples à la crèche la Cigogne.

Les restes à réaliser se portent à **161 K€** et relèvent d'engagements pour des travaux à effectuer dans les différents espaces verts de la commune. Pour ne citer qu'un exemple :

→ **17 K€** sont compris dans les engagements reportés pour la création d'un caniparc.

Les travaux en Informatique et l'étude sur le déploiement de la vidéo-surveillance

Ils ont représenté 326 K€, dont 303 K€ affectés essentiellement aux dépenses relatives aux travaux d'installation de la fibre noire, et 23 K€ consacrés à l'étude pour le déploiement de la vidéo-surveillance.

Les restes à réalisés se portent à 70 K€ et sont réservés à la continuité des opérations d'installation de fibre noire.

Les travaux de bâtiments

2,4 M€ de dépenses mandatées. Les réalisations les plus importantes sont :

- Les travaux d'aménagement destinés à la future crèche la Farandole, dont l'ouverture est prévue pour septembre 2022 (**268 K€** ont été réalisés en 2021) ;
- **48 K€** ont été réalisés en 2021 en ce qui concerne les dépenses relatives au projet de construction de la future école maternelle située Rue Jean Jaurès. Ces **48 K€** correspondent à des études et les frais relatifs à la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage. Les travaux devraient débuter fin 2022 ;
- **410 K€** pour les travaux de rénovation du Cinéma ;
- **60 K€** pour la rénovation des tribunes du Théâtre ;
- **110 K€** pour la fourniture et la pose d'une clôture spécialement adaptée au terrain de tennis pour le TCMC (Tennis Club Municipal Châtillonnais). S'ajoutent également **35 K€** pour la rénovation des courts de tennis ;
- **49 K€** ont été réalisés pour l'installation d'un préau à l'école maternelle des sablons
- La réfection de la terrasse de la Maison des Enfants s'est élevée à **43 K€** ;
- Les travaux dans les gymnases se sont élevés à **321 K€**, dont **140 K€** pour la mise en accessibilité du Gymnase des Sablons, et **34 K€** pour la création de trappes de désenfumage au Gymnase Bacquet ;
- Les travaux courants d'entretien à destination des écoles et des centres de loisirs se sont portés à **560 K€** ;
- Les travaux au stade se sont élevés à **75 K€**, avec notamment la pose de faux plafond ou encore le remplacement de l'éclairage dans l'ex salle de tennis de table ;
- La création d'un ossuaire au cimetière communal pour **100 K€** ;
- Les travaux courant d'entretien dans les structures de la Petite Enfance se sont élevés à **102 K€** ;
- Les travaux courant d'entretien à l'Hôtel de Ville se sont élevés à **47 K€**.

Le solde d'environ **230 K€** regroupe toutes les opérations et travaux de moindre coût réalisés dans les divers bâtiments communaux.

Les travaux de bâtiments (restes à réaliser)

Les restes à réaliser s'élèvent cette année à **3,2 M€**, largement constitués par les engagements indiqués ci-après :

- Projet de construction de l'école maternelle Rue Jean Jaurès pour **1 M€** ;
- Les travaux du Cinéma pour **603 K€** ;
- Les travaux d'accessibilité pour **363 K€**, dont une grande partie est réservée au projet d'EPMR pour l'école Joliot Curie ;
- Les travaux pour la façade de la médiathèque (**180 K€**) ;
- Les travaux d'aménagement pour la crèche la Farandole pour **437 K€**.

Les opérations financières

Elles se sont élevées à **5,8 M€** et regroupent :

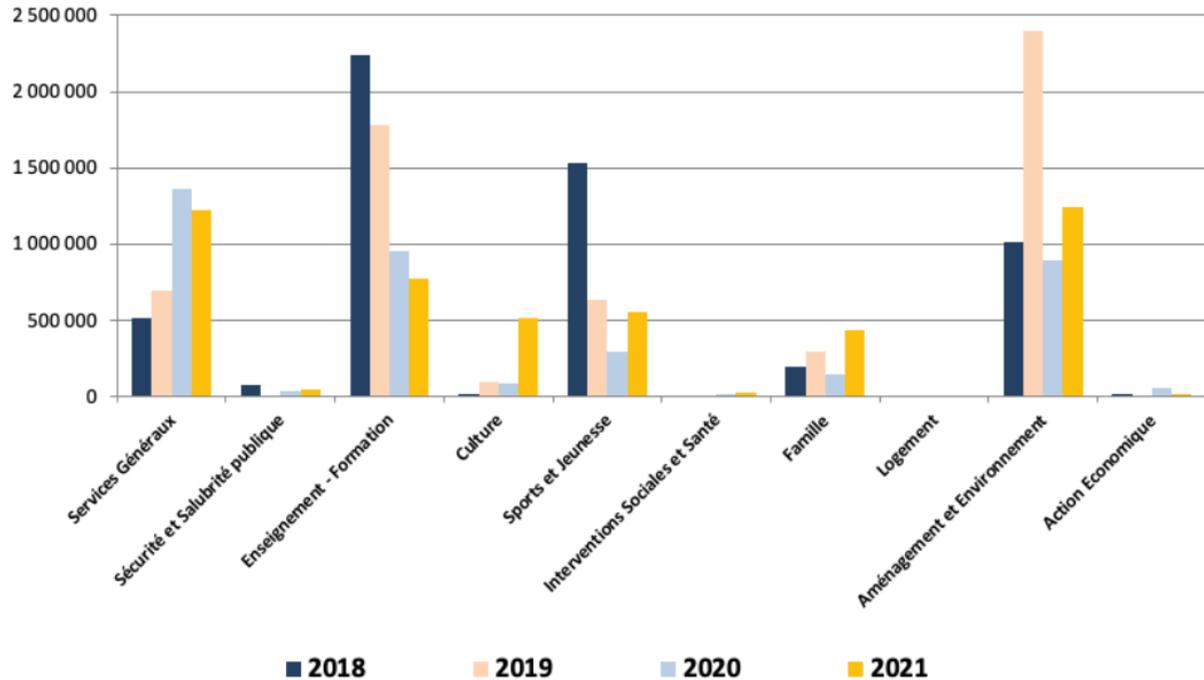
- Les dépenses au chapitre 10 (dotations fonds divers et réserves) → **317 K€**
→ Remboursement des trop perçus de TAM
- Les dépenses au chapitre 16 (remboursement du capital de la dette) → **5,4 M€**
→ Remboursement du capital de la dette
- Les dépenses au chapitre 27 (autres immobilisations financières) → **100 K€**
→ Enregistrement du prêt accordé à l'association Guynemer

Les travaux effectués d'office pour le compte de tiers

Ils se sont élevés à 47 K€. Les dépenses intègrent les dernières facturations relatives à la procédure de péril concernant l'immeuble du 20 Rue de Fontenay (**essentiellement des honoraires d'avocats ainsi qu'une facture de travaux relative à des injections à hauteur de 34 K€**).

A noter qu'aucun crédit n'a été inscrit en reste à réaliser dans la mesure où la commune a manifesté sa volonté de ne plus intervenir dans la réalisation de ces travaux.

Dépenses d'investissement par fonctions 2018 - 2021





Recettes d'investissement

Les recettes réelles d'investissement

Les recettes réelles d'investissement 2021 se sont élevées à **5,7 M€** (dont **3,5 M€** d'autofinancement).

→ Les ressources financières : 5,1 M€ dont :

- Les **TAM** pour **974 K€**
- Le **FCTVA** pour **540 K€**
- L'autofinancement : **3,5 M€ représentant la part de fonctionnement définitivement affectée à l'investissement**
- **100 K€** correspondant au remboursement du prêt octroyé par la commune à l'association du centre socio culturel Guynemer.

Les recettes réelles d'investissement (suite)

→ Les recettes d'équipement **600 K€**. Elles se composent de :

- Recettes de subventions de **568 K€** dont : (liste non exhaustive)
 - **210 K€** de subvention de la DRIEAT (Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports) relative aux travaux effectués par la commune pour le péril de l'immeuble situé au 20 Rue de Fontenay.
 - **155 K€** de subvention du Département pour la construction du Gymnase VASTEL (sur le contrat départemental 2016 – 2018).
 - **169 K€** de subvention du Département pour la rénovation du Cinéma (sur le contrat départemental 2019 – 2021).
 - **10 K€** du Conseil Régional pour une aide au financement des achats réalisés dans le cadre de la lutte contre la COVID-19.
- Les amendes de police : elles se sont élevées à **32 K€**.

Les recettes d'ordre

Elles se sont élevées à **2,2 M€**

- Le montant des amortissements s'est élevé à **998 K€**.
- Le montant de l'étalement des indemnités de renégociation des emprunts a représenté **1,2 M€**.



Endettement

Endettement au 31/12/2021

L'encours de la dette qui s'élevait à **80,2M€** au 31/12/2020 est passé à **74,8M€** au 31/12/2021.

La part des emprunts à taux fixe est de **72,5%**, les taux variables simples (sur Euribor et sans barrière) représentent **5,3%**, et l'emprunt indexé sur un taux variable avec une barrière simple, compte pour **22,2%** de l'encours.

Sur la totalité de notre dette, le taux moyen est de **3,80 %** au 01/01/2021.

S'il est défalqué de l'encours de la dette le montant du fonds de soutien restant à percevoir, soit **11,7K€** (chaque versement annuel étant d'un montant de **982 K€**), la dette serait ramenée à **63,1M€**.

CAPACITE DE DESENDETTEMENT (données en K€)

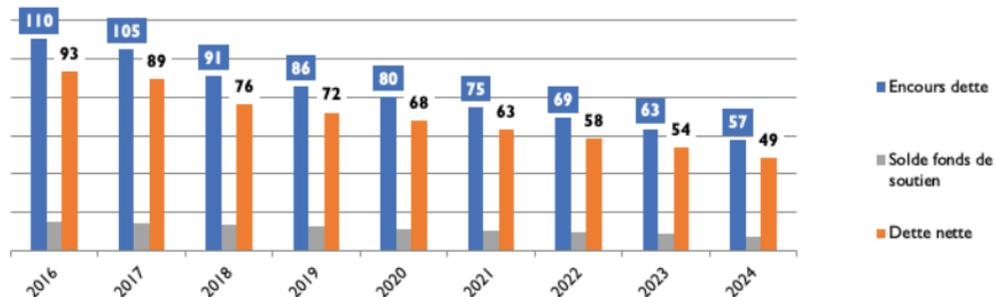
Sans prise en compte du fonds de soutien

	2018	2019	2020	2021
Encours de la dette	91 053	85 658	80 295	74 858
CAF Brute	5 713	6 532	3 855	6 523
Capacité de désendettement	15,9	13,1	20,8	11,5

Avec prise en compte du fonds de soutien

	2018	2019	2020	2021
Encours de la dette	91 053	85 658	80 295	74 858
Fonds de soutien restant à percevoir	14 669	13 687	12 705	11 723
CAF Brute	5 713	6 532	3 855	6 523
Capacité de désendettement	13,4	11,0	17,5	9,7

Evolution et projection de l'endettement et du fonds de soutien à fin 2021 (en M€)



Résultat

Compte tenu de tous ces éléments :

L'excédent de financement de la section d'investissement à reporter au budget 2022, s'élève à **6,7 M€**.

En fonctionnement, le résultat de l'année 2021 est de **4,1 M€**.

L'excédent cumulé à fin 2021 se monte à **12,3 M€** à affecter au budget 2022.
Il est proposé de réserver **5 M€ en autofinancement pour l'année 2022**

(En K €)

	2018	2019	2020	2021
Total Recettes Réelles de fonctionnement	78 976	67 242	64 389	68 513
Total Dépenses Réelles de Fonctionnement + Ordre	75 699	63 170	62 997	64 396
Résultat de fonctionnement	3 277	4 071	1 392	4 116
Résultat fonctionnement reporté N-1 (chapitre 002)	7 942	8 719	10 291	8 183
TOTAL RESULTAT FCT	11 219	12 791	11 683	12 300

Ratios

	COMPARAISON DES RATIOS	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	Ratios types Communes de 20 000 à 50 000 h en 2020
1	Dépenses Réelles de Fonctionnement	1536	1620	1610	1665	1212
	Nombre d'Habitants					
2	Produit des Impositions Directes	788	812	835	889	670
	Nombre d'Habitants					
3	Recettes de Fonctionnement	2104	1797	1708	1837	1405
	Nombre d'Habitants					
4	Dépenses d'Equipement Brut	310	330	102	318	301
	Nombre d'Habitants					
5	Encours de la Dette	2054	1948	1824	1730	1018
	Nombre d'Habitants					
6	DGF	92	87	85	81	202
	Nombre d'Habitants					
7	Dépenses de Personnel	56,57 %	55,54 %	57,72 %	58,55 %	62,40 %
8	Dépenses Réelles de Fonctionnement	71,70 %	72,35 %	73,11 %	75,19 %	NC
	Coefficient de Mobilisation du Potentiel Fiscal					
9	Dépenses Réelles de Fonctionnement + Remboursement du Capital de la dette	90,36 %	98,17 %	102,58 %	98,60 %	93,40 %
	Recettes Réelles de Fonctionnement					
10	Dépenses d'Equipement Brut	14,74 %	18,35 %	5,96 %	17,34 %	21,40 %
	Recettes Réelles de Fonctionnement					
11	Encours de la Dette	97,61 %	108,43 %	106,80 %	94,21 %	72,40%
	Recettes Réelles de Fonctionnement					